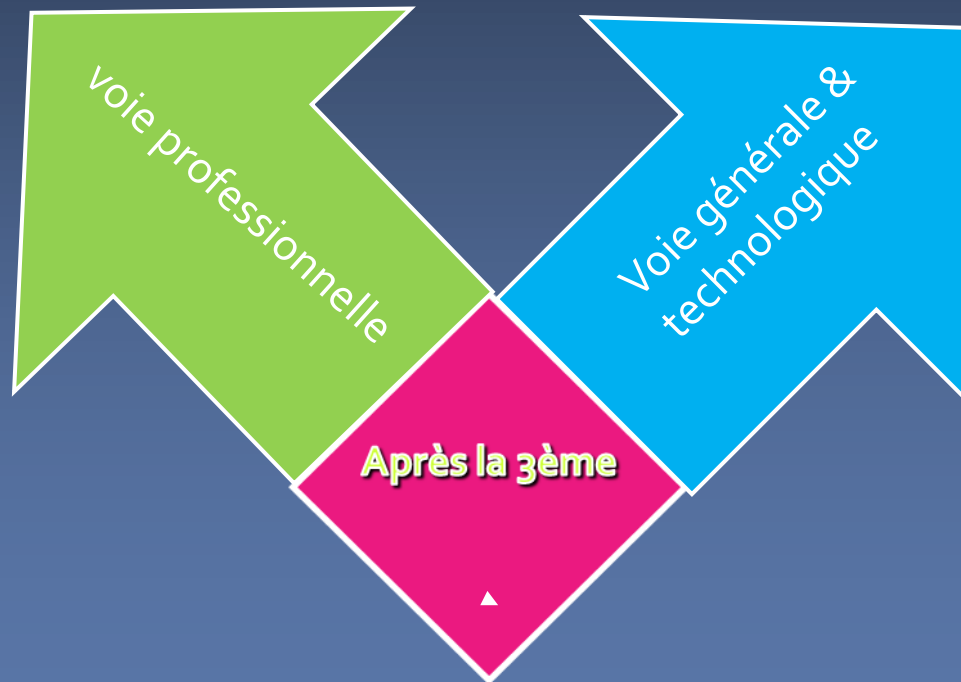
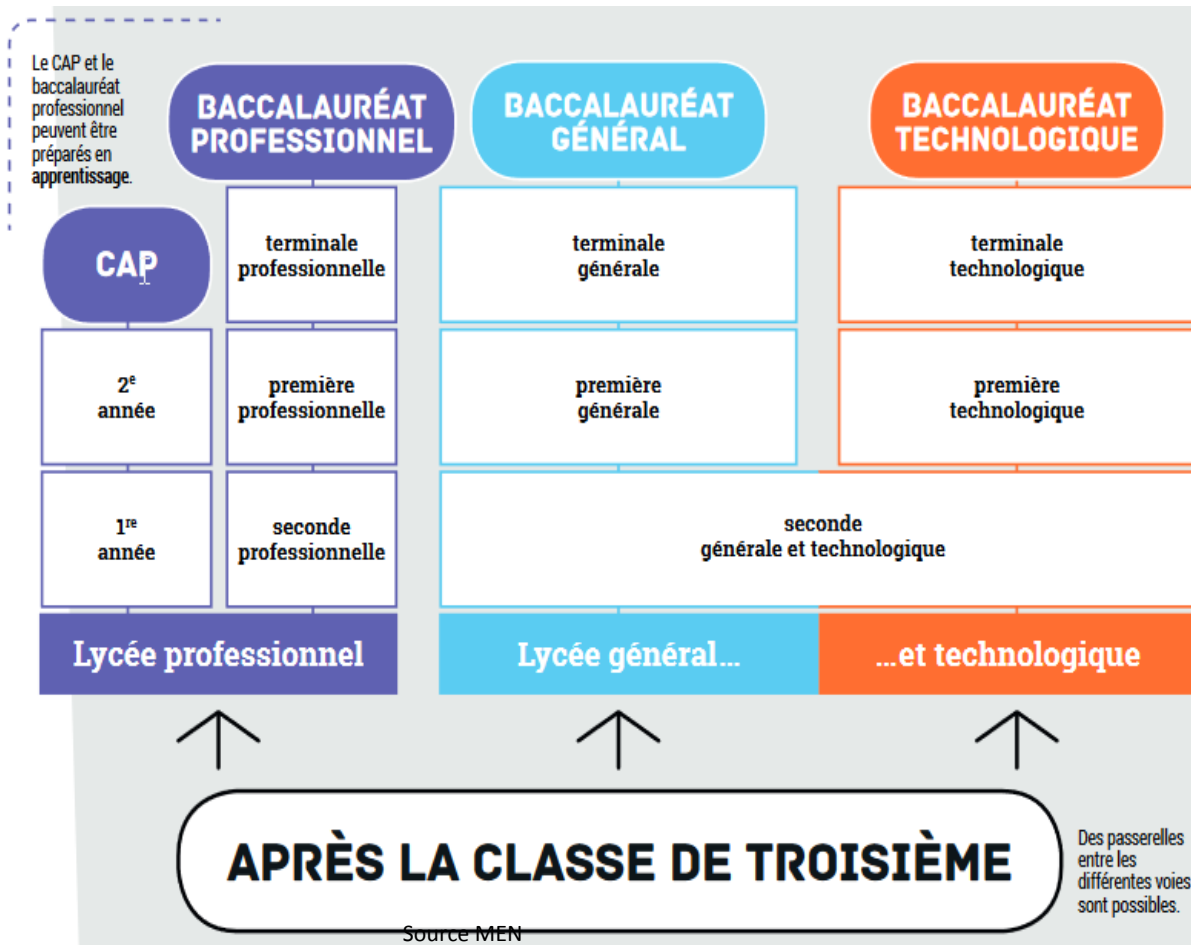


Choisir sa voie?





La voie générale et technologique



Enseignements communs

- Français ► 4 h
- Histoire-géo ► 3 h
- LVA et LVB (enveloppe globalisée) ► 5 h 30
- **Sciences économiques et sociales** ► 1 h 30
- Maths ► 4 h
- Physique-chimie ► 3 h
- SVT – Sciences de la vie et de la terre ► 1 h 30
- EPS – Éducation physique et sportive ► 2 h
- EMC – Enseignement moral et civique ► 18 h/an
- **Sciences numériques et technologie** ► 1 h 30

-
- Accompagnement personnalisé
 - Accompagnement au choix de l'orientation
 - Heures de vie de classe

Enseignements optionnels

► 1 enseignement général, au choix

- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre ► 3 h
- LV étrangère ou régionale ► 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin* ► 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec* ► 3 h
- Éducation physique et sportive ► 3 h
- Écologie, agronomie, territoires-développement durable (EATDD, en lycée agricole) ► 3 h
- Arts du cirque ► 6 h

► 1 enseignement technologique, au choix

- Management et gestion ► 1 h 30
- Biotechnologies ► 1 h 30
- Création et culture - design ► 6 h
- Création et innovation technologique ► 1 h 30
- Hippologie et équitation ou autres pratique sportive ► 3 h
- Pratiques sociales et culturelles ► 3 h
- Pratiques professionnelles ► 3 h
- Santé et social ► 1 h 30
- Sciences et laboratoire ► 1 h 30
- Sciences de l'ingénieur ► 1 h 30

Et aussi,

- Les langues vivantes peuvent être étrangères ou régionales.
- Le volume horaire de l'accompagnement personnalisé est ajusté aux besoins de l'élève.
- 54 h environ sont consacrées à l'accompagnement au choix de l'orientation (découverte du monde pro, connaître les formations du supérieur et leurs débouchés, élaborer son projet, etc.).



Vers le bac 2021

Depuis 2018 :

- à la rentrée, test numérique de positionnement (français et maths)

4 composantes

Socle de culture commune

Enseignements de spécialité

Orientation

Enseignements optionnels (facultatifs)

SOCLE DE CULTURE COMMUNE	1 ^{re}	T ^{ale}
Français	4h	--
Philosophie	--	4h
Histoire géographie	3h	3h
Enseignement moral & civique	18H annuelles	18H annuelles
LV étrangère ou régionale	4h30	4h
EPS	2h	2h
Enseignement scientifique	2H	2H

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	3 en 1 ^{re}	2 en T ^{ale}
Arts	4h	6h
Biologie écologie (lycées agricoles)	4h	6h
Histoire géographie, géopolitique et sc. politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues littératures et cultures étrangères	4h	6h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4h	
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sc. informatiques	4h	6h
Sciences de la vie et de la terre	4h	6h
Sc. de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Physique chimie	4h	6h

Enseignements communs à toutes les séries

- ↳ Français (en 1^{re} seulement) : 3h
- ↳ Philosophie (en t^{ale}) : 2h
- ↳ Histoire géographie : 1h 30
- ↳ Langue vivante : 4h (dont 1h d'enseignement technol en LV)
- ↳ Éducation physique et sportive : 2h
- ↳ Mathématiques : 3h
- ↳ Enseignement moral et civique : 18h/an
- ↳ Un accompagnement de l'orientation

Enseignements de spécialité

Enseignements optionnels (2 max)

Bac	1 ^{re} techno	Terminale
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	- Physique, chimie pour la santé - Biologie et physiologie humaines - Sciences et techniques sanitaires et sociales	- Chimie, biologie et physiopathologie humaines - Sciences et techniques sanitaires et sociales
STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (uniquement en lycée agricole)	- Gestion des ressources et de l'alimentation - Territoires et sociétés - Technologie (aménagement / production / agroéquipement / services / transformation)	- Gestion des ressources et de l'alimentation - Territoires et technologies
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués	- Physique, chimie - Outils et langages numériques - Design et métiers d'art	- Analyse et méthode en design - Conception et création en design et métiers d'art

Bac	1 ^{re} techno	Terminale
STHR Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	- Enseignement scientifique, alimentation, environnement - Sciences et technologies culinaires et des services - Économie, gestion hôtelière	- Sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - Économie, gestion hôtelière
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	- Innovation technologique - Ingénierie du développement durable - Physique, chimie et mathématiques	- Ingénierie, innovation et développement durable +, au choix, architecture et construction/ énergie et environnement/ innovation technologique et écoconception/ systèmes d'information et numérique - Physique, chimie et mathématiques
STL Sciences et technologies de laboratoire	- Physique, chimie et mathématiques - Biochimie, biologie - Biotechnologies ou sc. physiques et chimiques en laboratoire	- Physique, chimie et mathématiques - Biochimie, biologie, biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

Bac	1 ^{re} techno	Terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	- Sciences de gestion et numérique - Management - Droit et économie	- Management, sciences de gestion et numérique +, au choix, gestion et finance / mercatique / ressources humaines / système de gestion - Droit et économie
TMD Techniques de la musique et de la danse	- Option instrument - Option danse	- Option instrument - Option danse

Évaluation

- 40 % = contrôle continu sur des disciplines ne faisant pas l'objet d'une épreuve finale (dont 10 % bulletins scolaires cycle terminal).

- 60 % = épreuves finales :

En 1ère

- 1 épreuve anticipée écrite et orale de français
- 1 épreuve écrite sur 1 des enseignements de spécialité choisis

En terminale

- Deux épreuves écrites sur les enseignements de spécialité
- une épreuve écrite de Philosophie
- une épreuve orale = présentation d'un projet adossé à une ou deux spécialités au choix, suivie d'une discussion avec le jury .

COEFFICIENTS EN BAC GÉNÉRAL

- Français écrit : 5
- Français oral : 5
- Philosophie : 8
- Épreuve orale : 10
- Épreuves de spécialité : 16 X 2

COEFFICIENTS EN BAC TECHNOLOGIQUE

- Français écrit : 5
- Français oral : 5
- Philosophie : 4
- Épreuve orale : 14
- Épreuves de spécialité : 16 X 2

La voie professionnelle



Choisir sa voie

Voie professionnelle
en lycée professionnel
ou en CFA

Etudes supérieures courtes :
BTS...

Bac professionnel

Terminale
professionnelle

Première
professionnelle

Seconde
professionnelle

CAP

Term
CAP

1ere
CAP

après la 3^{ème}

Les diplômes professionnels, comme le CAP et le bac pro, peuvent se préparer en apprentissage.

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en Centre de Formation pour Apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur, avec lequel l'apprenti a signé son contrat de travail.

Comme tout contrat de travail, il donne lieu à une rémunération.

Démarche

Dès janvier/février, l'élève accompagné-e de sa famille recherchent une entreprise d'accueil.
Signer un contrat avec l'employeur.
S'inscrire en formation.

Durée

2 ans pour un CAP et 3 ans pour un bac pro

Lieu

Cours en CFA, en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur

Conditions

Avoir entre 16 et 30 ans

Rémunération

De 410,60 € à 1186,60 €/mois, selon l'âge et l'année d'études

LE TEST DE POSITIONNEMENT VOIE PRO

- Tous les élèves passent un **test de positionnement** à l'entrée au lycée
- En **français** :
 - Maîtrise de la langue
 - Compréhension à l'oral et à l'écrit
 - Fonctionnement de la langue
- En **mathématiques** :
 - Représenter l'espace, calculer avec des grandeurs (longueurs, aires, volumes) et exprimer des résultats dans les unités adaptées
 - Mettre un problème en équation, résoudre des équations ou inéquations du premier degré
- **Renforcement en mathématiques et en français**, en fonction des résultats



BAC professionnel

- Prépare à un champ professionnel
- Permet de poursuivre dans le supérieur, notamment en BTS (2 ans).

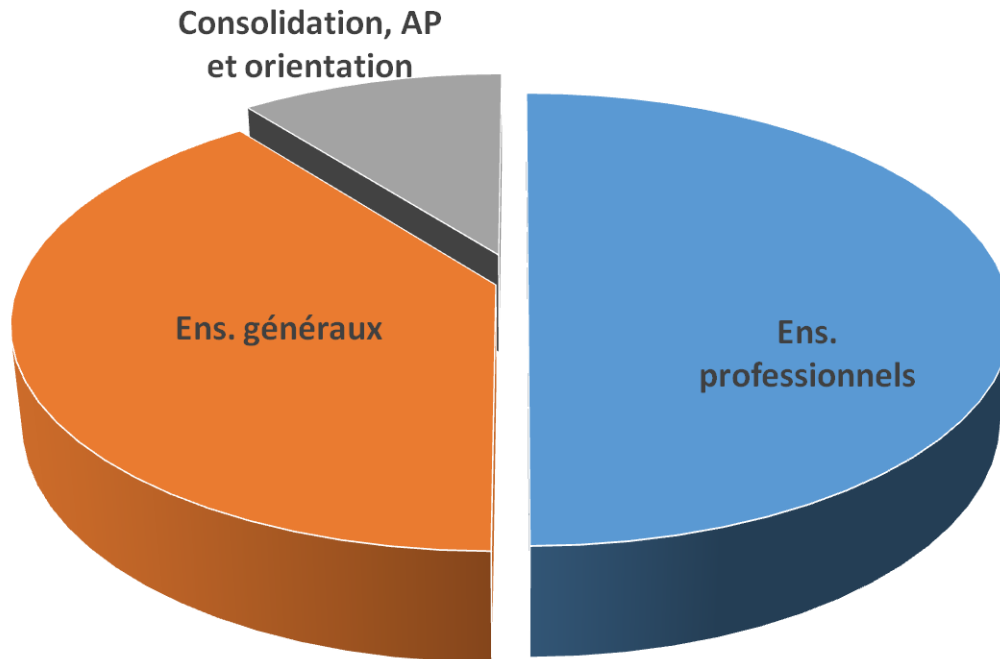
Durée: 3 ans après la 3^e ou 2 ans après un CAP de spécialité adaptée au bac choisi.

En terminal, 2 modules :
Insertion ou Poursuite d'études.

En fin de cycle, réalisation d'un chef d'œuvre (œuvre concrète et pluridisciplinaire).

Certaines sections de 2^{nde} pro sont organisées en familles de métiers (sous statut scolaire uniquement).

LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN BAC PRO



18 à 22 semaines de « formation en milieu professionnel » durant lesquelles l'élève est dans une entreprise qui l'accueille.

Enseignements généraux :
Français, HG, EMC, LV1, math, PC ou LV2, Arts, EPS

FAMILLES DE MÉTIERS

Métiers de la beauté et du bien-être

- ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

Métiers de la relation client

- MÉTIERS DU COMMERCE
- métiers DE LA VENTE
- MÉTIERS DE L'ACCUEIL

Métiers de l'alimentation

- BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR
- BOULANGER-PÂTISSIER
- POISSONNIER-ÉCAILLER-TRAITEUR

Métiers de l'hôtellerie-restauration

- CUISINE
- COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION

Métiers des industries graphiques et de la communication

- FAÇONNAGE DE PRODUITS IMPRIMÉS,
- ROUTAGE RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMÉDIA (OPTIONS A ET B)

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- GESTION-ADMINISTRATION
- LOGISTIQUE
- TRANSPORT

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT (OPTION A ET OPTION B)
- TECHNICIEN GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE

Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics

- TRAVAUX PUBLICS
- TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE
- INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI,
- MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE
- AMÉNAGEMENT ET FINITIONS DU BÂTIMENT
- OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE

A green starburst shape with a black outline, centered on a dark blue background. The starburst has multiple points of varying lengths. The text 'CAP' is written in a bold, black, sans-serif font in the center of the starburst.

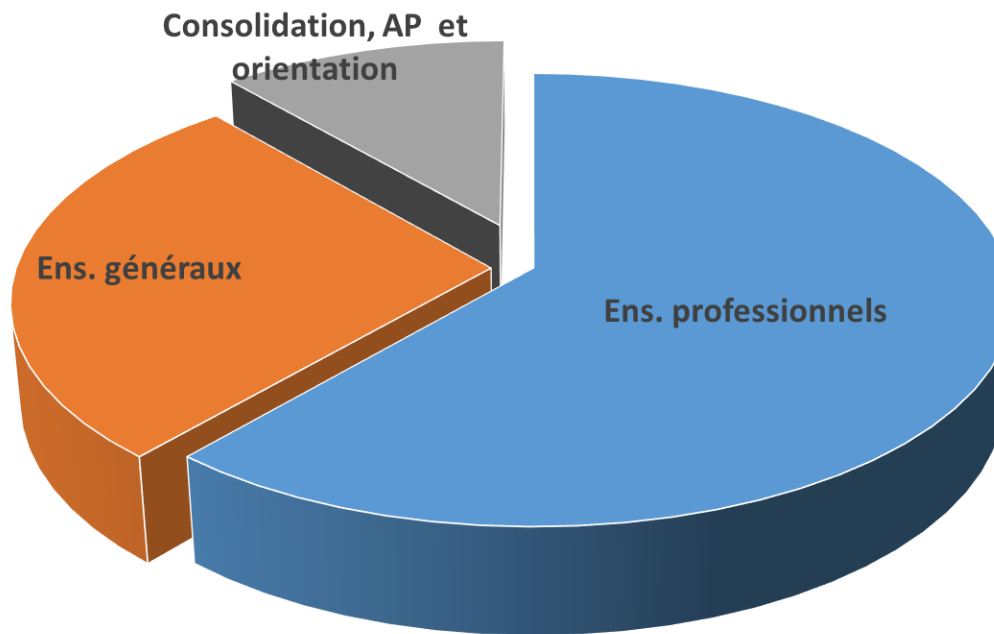
CAP

- Prépare à un métier précis

↘ **Durée:** 2 ans en moyenne après la 3^e

↘ **Lieu :** en lycée, ou en CFA

LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN CAP



Enseignements professionnels :

- Dont co-intervention enseignant pro avec enseignants de français ou de mathématiques
- Dont réalisation d'un chef d'œuvre sur les 2 années (œuvre concrète et pluridisciplinaire)

Enseignements généraux :

Français, HG, EMC, math, PC, LV1, Arts, EPS

+ 12 à 14 semaines de PFMP pour un CAP en 2 ans

L'AFFECTATION

➤ **AFFECTATION : 2^{de} PROFESSIONNELLE ET 1^{re} ANNÉE DE CAP**

Le barème académique prend en compte :

- la classe d'origine
- les résultats scolaires
- les bonifications éventuelles

➡ **Certaines formations professionnelles nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées**

➤ **AFFECTATION : 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**

- **sur le ou les lycée(s) de secteur.**

L'élève est affecté à partir de son secteur géographique d'habitation. Possibilité de choisir des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée.

- **Avec des enseignements optionnels rares ou la 2^{de} « sciences et technologies de l'hôtellerie » :** les zones de desserte des lycées peuvent être élargies.

➤ **L'ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE**

Concerne **uniquement l'entrée en 2^{de} générale et technologique**

➡ **Affectation dans la limite des places disponibles**

CRITÈRES PRIORITAIRES

1. Le handicap (priorité absolue)
2. La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement
3. Les élèves boursiers au mérite ou sur critère social
4. Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement
5. Les élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité.
6. Les élèves devant suivre un parcours particulier

Pour aller plus loin :
le guide après la 3^{ème} rentrée 2021
de l'Académie Martinique

Mme RIGA
Psychologue de l'orientation

CIO du MARIN : 05.96.74.90.93

Permanences au collège :

le lundi matin et le mardi.

Prendre rendez-vous auprès de la vie scolaire.

[Sandrine.riga@ac-martinique .fr](mailto:Sandrine.riga@ac-martinique.fr)